

N° 33 CM

9

Dès le début de notre occupation le commandement sent la nécessité de maintenir les nomades du Nord dans l'obéissance et de les protéger contre les rezzous par une force mobile, seule capable de lutter contre les pillards venus du Nord. Il constitue avec des moyens de fortune des bandes méharistes nomadisant vers Raz-el-Ma et en Azaoaud. En 1906, une compagnie méhariste est créée en Azaoaud. Il ne reste à Raz-el-Ma qu'un poste suffisant il est vrai, pour assurer la sécurité dans l'ouest et discipliner les partisans Tormoz.

En 1911 la compagnie méhariste trop peu maniable est supprimée. La section méhariste de 60 fusils jugée plus souple devient la base de la nouvelle organisation. Toutefois on prévoit le groupement en détachement de 2 sections méharistes dans les Régions où la force des rezzous l'exigerait.

C'est le cas de la Région de Tombouctou où 2 Sections accolées sont prévues en Azaoaud et 1 section à Kidal. 1 section de mitrailleuses est détachée à Arakouan.

Le poste de Raz-el-Ma est supprimé fin 1912, deux sections accolées sont créées à Mabrouk avec zone de nomadisation le Timétrin et El Gattara. Cette unité est supprimée en 1915. La section de Kidal est renforcée par une 2ème section. Une section méhariste est installée à Ménaka.

Cette organisation est consacrée par l'Ordre Général N° 14 du 17 Mai 1920 et par l'ordre général N° 23 du 15 Septembre 1920.



Les sections accolées prennent le nom de peloton .

Il existe alors : I peloton en Azaoquid
I ----- à Kidal
I section méhariste à Ménaka

Le peloton méhariste est commandé par un Capitaine assisté d'un Lieutenant et de 2 Sergents . Il est à l'effectif de 108 tirailleurs gradés compris . Il est doté de fusils mitrailleurs et de tromblons V B .

+

En Mars 1923, le Chef de Bataillon Fauché Commandant Militaire pense qu'à la réorganisation civile de la Région doit correspondre une nouvelle répartition des forces destinées à la défendre . Il estime ces forces nécessaires et suffisantes . Mais il fait remarquer que le P M I absorbé par sa mission de protection élargie contre les pillards du Sud-Marocain et celle d'escorte de l'azalaj , n'est pas en mesure d'assurer une liaison efficace avec les unités méharistes de Néma - Oualata . Il écrit dans son rapport 41 M du 3 Mars 1923 :

((La trouée Néma-Oualata-Araouan - Tombouctou ne possède aucune force régulière ; elle est entièrement livrée aux pillards du Nord de la Mauritanie ou à des coups de mains de ceux descendus directement du Ksaib , sur le Faguibine . Seuls le défendent les partisans Tormoz et Kel Antessar . Malgré la valeur , soit disant , guerrière de ces nomades , mon estime entière ne leur est pas donnée . J'ai trop précisé à ma mémoire , l'année 1918 ou Attaher , chef des Kel Antessar , recueillit un rezzou , l'abreuva et lui permit de partir après force cadeaux - sans tirer un coup de fusil - Il est vrai que ce coup faillit le faire tomber du piedestal sur lequel il avait été placé , mais il ne fit que faillir ----- et il nous annonce encore des rezzous de 25 fusils quand 5 Réguebats affamés et assoifés sont venus boire au Faguibine .

Pour ces raisons je demande qu'une section de 40 Tirailleurs sous les ordres d'un Officier soit installée à

à Takinti . Son rôle sera celui d'appuyer les partisans dans toute sortie ; de les discipliner , de leur apprendre à obéir à des ordres donnés et de leur donner la cohésion nécessaire pour obtenir un résultat . La protection actuelle du Faguibine est purement illusoire .

En temps que Commandant de cercle dans son rapport politique N° 2 R du Ier trimestre 1923 il ajoute :

((Le Commandant du cercle de Tombouctou en même temps que le Commandant Militaire tient dans sa main les pelotons méharistes dont il peut coordonner les efforts . Joignant ainsi l'action militaire à l'action politique , il est mieux à même de s'opposer à ce que les rezzous , après avoir pillé au fleuve regagnent le Nord , en se glissant entre ces pelotons , par le puits d'In-Koumen , In-Gouz-ma, El-Maraiti à la limite des anciens cercles de Tombouctou et de Bamba . Mais si le barrage est continu à l'est , il présente une solution de continuité à l'ouest . En effet, bien que le Commandant Militaire puisse disposer en principe des partisans chargés de la garde du Faguibine il ne possède pas sur eux des moyens d'action directs propres à assurer l'exécution rapide de ses ordres . Aussi propose-t-il que le vide de 300 kms existant entre les unités méharistes de Néma , oualata et de Tombouctou soit surveillé par une section méhariate de 40 hommes environ exécutant des sorties sur des animaux de location payés par le service local))

Jusqu'à ce jour , ses suggestions n'ont fait qu'engendrer des entreverses . Elles ont abouti au statu quo . Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les partisans Kel Antessar n'aient pas retenu l'ennemi dans la Région du Faguibine comme ils en avaient reçu l'ordre et qu'ils n'aient été d'aucun secours aux troupes régulières de la colonne auxquelles ils avaient été accolés au moment du combat .

Par suite de l'application du plan de couverture prévu, les unités méharistes nomadisent chacune dans la région qui leur est assignée. Le 28 Septembre le P M 1 est à Dayet, le P M 3 en route vers le Timétrin, la Section méhariste 2 en position à Tiguirirt. Depuis plusieurs mois elles sont tenues constamment au courant de la formation dans le sud-marocain de forts rezzous. Par les circulaires 88 M et 94 M des Ter et 26 Juin (Pièces 1 et 2) le Commandant Militaire les met encore en garde contre la surprise et prescrit le groupement des partisans. La veille du jour où le combat va se livrer, ignorant la situation il écrit la Circulaire 141 M (Pièce 3) où il leur indique les précautions à prendre en ~~prévision~~ prévision d'une attaque possible pendant l'azalai. Ces instructions ont été comprises. Mais un concours malheureux de circonstance vient réduire considérablement l'efficacité de la défense.

Le 28 à 13 heures le Lieutenant Commandant le Peloton N°1 apprend que ((15 razzieurs sont passés au Nord de Boudjéha, se dirigeant vers l'Est)) - Sachant des troupeaux sans défense dans la Région d'Inelaye, il s'y rend pour les faire rapprocher du carré et les protéger le cas échéant. Il compte que son absence ne dépassera pas 2 jours et afin d'être plus rapide il part avec un détachement léger de 10 tirailleurs, 10 goumiers, 7 partisans. Il a posté un chou à Boudjéha, un autre à Tagant-Kaina points de passage presque obligés des rezzous pénétrant en Azaouad. Aucun de ces choufs ne lui signale rien, pas plus d'ailleurs que les nomades d'Araouan, Béit Sidi El Mektar, Tagant-Kaina et Touyrat. - Dans ces conditions alors qu'il intervient en personne contre les pillages possibles du petit rezzou de Boudjéha peut-il penser qu'un autre rezzou fort de 240 fusils après avoir séjourné 3 jours à Araouan et être passé la veille à Tagant-Kaina attaquera le carré 12 heures après son départ.

Assailli, le carré fort de 78 fusils, 2 fusils mi-



mitrailleurs et 4 V.B. , resiste pendant 4 heures .
Mais par suite du déplacement fait la veille , le
temps matériel a manqué pour approfondir la tranchée
et débroussailler les faces sud et ouest dont l'enne-
mi peut ainsi s'approcher à distance d'assaut . Pres-
que dès le début du combat , les fusils mitrailleurs
s'enrayent sous l'action du sable et restent inutili-
sables . Enfin le sergent Européen est tué au moment
ou il tente avec ses tirailleurs de se dégager par la
face Nord et la défense qui jusque là a été conduite
vigoureusement se transforme dès lors en combat d'iso-
lés .

Il n'y a donc aucune faute ; ni de la part du Com-
mandement qui a constamment tenu au courant les unités
méharistes des rezzous en formation , leur a donné des
directives les mettant en garde contre la surprise , ni
de la part des exécutants . La seule chose que l'on pu
puisse reprocher au Lieutenant Bianne est d'avoir dé-
sobéi aux directives de la circulaire N°4 sur la poli-
ce saharienne qui interdit de sortir avec des effectif
inférieurs à 50 fusils , goumiers non compris .

En l'occurrence cette désobéissance n'a pu qu'aug-
menter le nombre de fusils mis en ligne par le carré
au moment de l'attaque .-

Les événements de ces derniers jours , ont fait
ressortir la lacune qui existait dans l'organisation
de la défense de la Région . J'en reviens donc aux i-
dées émises par mon 41 M du 5 mars 1923 , sur la Réor-
ganisation de la défense dans la région de Tombouctou
et 71 M du 14 Mai 1923 .

Je demande la création vers Tahakint d'une section
méhariste de 40 Tirailleurs qui effectuerait des sorties
sur des animaux de location .

L'utilisation des partisans est prévue de la façon suivante : liaison entre les unités méharistes , poursuites des petits rezzous trop rapides , pour être saisissables par la troupe régulière - service de couverture éloignée et de renseignements , enfin exploitation du succès.

La venue des rezzous est trop brusque pour qu'on ait le temps matériel de rassembler les partisans . Il y a donc lieu de les maintenir rassemblés pendant la période active des rezzous (de mi-septembre au début d'avril) - Mais il est difficile d'arracher les nomades à leurs occupations et à la protection immédiate de leurs troupeaux pour les grouper en un point X , si on alloue à chacun d'eux une indemnité fixe de 2 francs par jour de présence . Ce que le crédit actuel n'a jamais permis de faire .

Je propose donc qu'en Azaouad un groupe de 40 partisans Bérabiches dont la plupart ont fait leurs preuves au combat de Tin-Aicha soit soldé et maintenu rassemblé durant la période active des rezzous -

Que lorsque la section méhariste du Faguibine aura été créée un groupe de :

10 partisans Oueras (ceux-ci en effet dans les jours qui ont suivi le combat ont pourchassé dans la brousse les razzieurs épa ont pris 8 d'entre eux et tué 4 autres)

20 partisans Tormoz

30 partisans Kel Antessar ,

soit mis à sa disposition et rassemblé dans les mêmes conditions que celui de l'Azaouad . Au cas où ces partisans ne donneraient pas satisfaction ils seraient immédiatement désarmés .

c) Retrait de toutes les armes aux nomades qui ne feraient pas partie des groupes de partisans . Quelques armes seulement seraient laissées aux chefs . Les autres seraient distribuées aux nomades participant à l'Azalai et

et retirées dès le retour de cette caravane . On éviterai
ainsi un gaspillage formidable de munitions .

L'attitude des Kel Antessar au moment du combat de
Tin-Aicha et celle des Bérabiches qui durant les journées
du 29 Septembre au 6 Octobre n'ont envoyé aucun renseigne-
ment et ont déserté le cercle , nous rendent facile ce
désarmement .

3°- Suppression du Fusil mitrailleur dans les unités
méharistes , cette armes étant trop facilement enrayable
pour être utilisée avec fruit .

~~Une~~ Dotation pour ces unités d'une section ou d'une
1/2 section de mitrailleuses dont l'efficacité dans la
Région n'est plus à démontrer ./.

Tombouctou le 21 Octobre 1923

LE Chef de Bataillon Fauché Commandant Militaire ,

Signé : FAUCHE

